0710009Z
ACADEMIE DE DIJON
COLLEGE LOUISE MICHEL
1 ROUTE DE ST LOUP DE LA SALLE
71150 CHAGNY
Tel : 0385871771

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : INSTALLATION DES INSTANCES ISSUES DU CA 2020-2021

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 28
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 27

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/11/2020
Réuni le : 24/11/2020
Sous la présidence de : Christophe Boudias
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration réuni sous la présidence de Monsieur Christophe BOUDIAS, chef d'établissement, valide la répartition des commissions suivantes :

.Commission permanente
.Conseil de discipline
.Commission d'éducation à la santé et à la citoyenneté
.Commission éducative
.Groupe de pilotage du projet d'établissement
.Commission d'attribution des aides
.Conseil de vie collégienne
.Commission d'appel d'offres

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	26
Pour :	26
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Boudias
Prénom : Christophe
Signé le: 27/11/2020 13:54:38

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.